

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE 02

32, rue de Montpellier, 02220 Ciry-Salsogne

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901.

Autorisation Préfectorale n°3905 du 28.03.75 J.O. n°86 Agrément n°0025297

Affilié à la Fédération Française du Sport Automobile au Comité Régional Nord Picardie



ECURIE JEAN DE LA FONTAINE

BP 80030 - 02201 SOISSONS CEDEX

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901.

Sous Préfecture de Château-Thierry n°01286 du 31.10.75 J.O.

n°272 le 31.10.75

Affilié à l'ASA 02



Ciry-Salsogne, le 9 janvier 2020

CONVOCATION ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES 2019 de L'ASA 02 et de L'Ecurie Jean de La Fontaine

Nous vous prions de bien vouloir assister, en votre qualité d'adhérent de l'ASA 02 et (ou) de l'Ecurie Jean de La Fontaine, aux Assemblées Générales Ordinaires qui se dérouleront

**Le samedi, 8 février 2020
à 18 h 00 à la Salle des Fêtes de Fère-en-Tardenois
(Rue Paul Claudel)**

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- Approbation des comptes rendu des assemblées générales 2018 (disponible sur www.rallyejeandelafontaine.fr)
- Rapports moraux
- Bilans financiers
- Bilan Rallye 2019
- Présentation du 45^{ème} Rallye
- Questions diverses

Comptant sur votre présence, veuillez agréer nos salutations distinguées.

Sportivement,

Patrick Poincelet, Thomas LEMIRE

ECURIE JEAN DE LA FONTAINE

BP 80030 - 02201 SOISSONS CEDEX

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901.

Thierry n°01286du31.10.75 J.O. n°272 le 31.10.75

Affilié à l'ASA02



re de Château-



Soissons, le 09 janvier 2020

Chers adhérentes et adhérents,

Pour commencer cette nouvelle année sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, le Président de l'Ecurie « Jean de La Fontaine » et son bureau, sont heureux de vous inviter, ainsi que les membres de vos assistances et amis, à participer au repas dansant (animé par un D.J.) le **Samedi 08 février 2020**.

Cette soirée se déroulera à **Salle des Fêtes de Fère-en-Tardenois**
(Rue Paul Claudel) à partir de 20 H 00

Le prix du repas sera de 25 € par personne.

Au menu : 1 Apéritif, Couscous, Fromage, Dessert, Café et 1 bouteille de vin pour 4 pers

Les bulletins de réservation sur papier ou par mail sont à renvoyer **impérativement pour le dimanche 2 février 2020**, accompagnés d'un chèque à l'ordre de « Ecurie Jean de La Fontaine » à l'adresse indiquée.

Nous comptons sur votre participation.

Thomas LEMIRE



REPAS DANSANT

Samedi 08 février 2020



Mme, Mr

N° tél où vous joindre :

Nombre de repas X **25 €** = €

(Repas Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans)

Chèque à l'ordre de « **Ecurie Jean de La Fontaine** »

adresse: **NIVAL Anita** 13, rue du Grès 02 130 FERE-EN-TARDENOIS

-Par mail : anita.nival@wanadoo.fr